

# Conseil municipal du 09 décembre 2016 à Lacropte

Présents :

C.Faure , I.Faure , T. Dufraix , G.Bashford, D.Privat, J.L Bernard, V.Célérier, M.Chevreux, J.M Chinouilh, M.J Lance, M.Kine, J.L Bauman , J.L Bernard, F.Ladeuil, P.Montauriol

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h45

## Délibérations

-Renouvellement groupement achat électricité SDE : le conseil municipal vote à l'unanimité.

-Transmission du complexe rural au nouveau repreneur.

Le conseil Municipal donne tous pouvoirs à Madame le maire et Madame Rieuepeyrou pour faire la transmission du complexe Rural

## POINTS ABORDES

-Affaires juridiques en cours : Mme Le Maire lit à son conseil le courrier du percepteur. Celui-ci indique que des saisies ont été faites sur les revenus de L'ancien secrétaire de mairie sur des ventes de fonciers non soldées. Ce dernier ayant obligation de rembourser de grosse somme à l'État, le service recouvrement des impôts a fait ces saisies pour le compte de l'État. La commune de Lacropte n'aura donc rien.

Mme Le Maire a reçu les conclusions de l'État pour le procès en cours.

-Préparation de Noël, vœux

Les invitations pour les enfants sont données aux conseillers pour distribution. Le spectacle est réservé. Le conseil municipal prépare l'organisation.

Les invitations pour l'inauguration et les vœux sont en cours de réalisation. Le conseil municipal discute de l'organisation de l'inauguration.

-Repas des aînés : proposition du 26 mars. L'Amicale de chasse propose de donner du chevreuil pour faire un civet.

-Mme le Maire informe de l'opération des ampoules gratuites, l'information sera donnée dans le journal municipal.

-Transport scolaire : les cars Bellanger ne s'arrêteront plus aux « forêts » mais il y aura un arrêt au « Petit Paradis ».

-C.Duvalet demande un container à verre aux « forêts », il est allé voir au SMECTOM, il y en a de disponibles. Il faut maintenant se renseigner sur la collecte.

-Un administré demande à mettre ses enfants à l'école de Marsaneix : tant que l'on ne sait pas le devenir de l'école il est difficile de répondre.

-Ecole : Mme Le Maire nous donne les effectifs des enfants scolarisés dans les autres communes.

-Décision transport scolaire RPI : Le conseil municipal est d'accord pour que Mme Le Maire écrive au maire de Cendrieux afin de lui indiquer que nous avons une personne qui pourrait faire l'accompagnement dans le bus, si Cendrieux lui fait un contrat. La commune de Lacropte s'engage à payer le transport accompagné pour le bus du soir.

-L'acte administratif d'achat du terrain Loubiat et Pialat est prêt.

-Salle polyvalente : la réparation des dégâts est faite. L'assurance a fonctionné.

-Chemin « Le petit Claud » : l'administré qui a détérioré le chemin a dit à Mme Le Maire qu'il allait le faire réparer.

-Journal municipal : il est en cours. Le conseiller responsable de la rédaction nous donne le contenu du journal.